

homage offert  
Stauder

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° 22746

Cote B

## Anciens terroirs Gangara

par S. DAVEAU et Ch. TOUPET.

Depuis le début du siècle, de nombreux voyageurs, officiers, administrateurs et chercheurs ont signalé les ruines de pierre sèche qui se dressent sur des éperons, s'étagent sur les versants ou couronnent les crêtes de grès-quartzite des plateaux du Tagant et de l'Assaba. Tous les informateurs, qu'ils soient d'origine maure ou soninké, s'accordent pour attribuer ces vestiges aux ancêtres des Soninké (1) = les Gangara.

Le capitaine HUGUET (4) qui a relevé plusieurs sites dans le Tagant signale que « les emplacements sont presque tous dissimulés ». O. DU PUIGAUDEAU et M. SENONES rapprochent (sans doute hâtivement) la construction des villages des peintures rupestres si abondantes dans le Sud-Est du Tagant : « Les traditions des Maures du Tagant d'origine arabe ou berbère aussi bien que des nègres que nous avons interrogés, attribuent ces peintures aux peuples noirs pasteurs et cultivateurs sédentaires qui vivaient dans ces montagnes jusqu'à l'arrivée des musulmans et y ont laissé les ruines de leurs villages » (3, p. 46).

A. J. LUCAS (6, p. 164-165), résume ainsi ses enquêtes : « Croyance à la priorité de la fixation des noirs... Libres, ils menaient une

(1) Nous avons choisi le terme Soninké qui est le nom d'ethnie et non celui de Sarakolé qui est l'appellation administrative. Les Soninké sont environ 35 000 en Mauritanie. Ils peuplent actuellement le Guidimakha.

Il nous a semblé préférable de distinguer les ruines de l'habitat gangara et les très nombreux monuments lithiques, à caractère souvent funéraire, observés dans d'autres montagnes de Mauritanie, en particulier l'Adrar et attribués généralement aux énigmatiques Bafour.

On voudra bien trouver les références des travaux qu'y ont consacré, entre autres : O. DU PUIGAUDEAU, E. T. HAMY, P. HUGUET, P. LAFORGUE, A. J. LUCAS, R. MAUNY, MODAT, Th. MONOD et A. VERNEAU in : Ch. TOUPET : Orientation bibliographique sur la Mauritanie ; *Bull. IFAN*, série B, 1959, 21, p. 201-239, aux rubriques Archéologie-Préhistoire et Histoire.



existence sédentaire dans une steppe humide... Leur langue était l'azer ; leurs descendants sont les Soninké. »

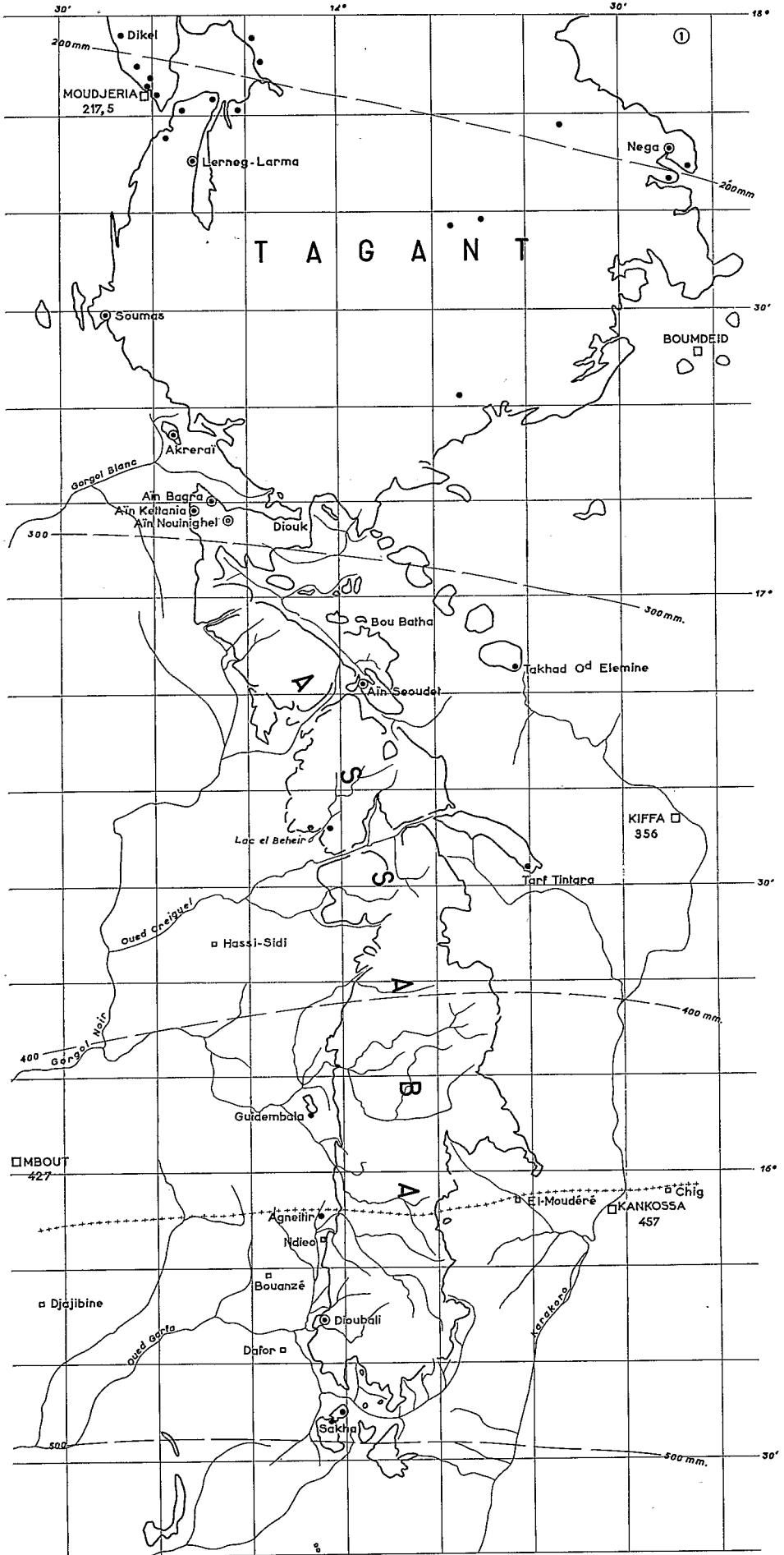
D. JACQUES-MEUNIE (5) mentionne quelques constructions dont elle donne le plan et la coupe (maison allongée à Dar el Laouli) pour ajouter aussitôt, p. 35 : « l'étude de ces constructions archaïques n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage. »

R. MAUNY, enfin, dans sa thèse, fait le point de la question, rappelle qu'il convient de distinguer des catégories de ruines et conclut : « Tout un travail de recherches et de fouilles reste donc à faire dans [l'Adrar], le Tagant et l'Assaba avant de pouvoir attribuer tel site à une époque déterminée. Sans compter ceux qui ont servi à toutes les époques, du néolithique à nos jours, comme ce doit être le cas pour ceux placés auprès des points d'eau permanents » (7, p. 67).

### Les terroirs gangara.

En février 1963, les auteurs, ayant été amenés à escalader de nombreux versants du Tagant et de l'Assaba, ont été surpris d'observer dans le voisinage des cabanes de pierres sèches habituelles, des alignements de pierres entrecoupant les glacis sableux ou limitant de petits replats dégagés au milieu des talus d'éboulis.

Le paysage humain ainsi créé évoque de façon frappante l'aménagement de certains secteurs du plateau et de la falaise de Bandiagara par les cultivateurs dogon. Une recherche plus attentive montra que ces alignements de pierres s'observaient sur des étendues considérables et qu'ils constituaient la trame de véritables « terroirs ». Observés d'abord à Soumas, ces champs ont été retrouvés ensuite en de nombreux points des massifs du Tagant et de l'Assaba, au hasard d'escalades menées pour l'étude du milieu physique de la région. Nul doute qu'il existe un grand nombre d'autres lieux aménagés de façon analogue. Les sites portés sur la carte sont seulement ceux qui ont été vus par les auteurs. S'ils sont localisés sur les bordures du massif, c'est que celles-ci seulement, plus accessibles, ont été visitées, et il n'est pas impossible que certaines plaines ou certains versants intérieurs en recèlent aussi. Mais il faut noter que tous les sites observés sont situés à faible distance de sources ou de guelta pérennes, qui sont particulièrement abondantes sur les marges des massifs.



427 . Hauteur moyenne annuelle  
 +-----+ Limite nord de la culture sous pluie actuelle

● Vestiges de constructions  
 ⊙ Vestiges de constructions accompagnés de champs à murettes

FIG. 1.

a) *Sites et aspects des terroirs.*

On distingue deux types de sites aménagés :

— les petites plaines sableuses nichées dans les dépressions du plateau, ce que les Maures appellent des « hofra »,

— les grands talus d'éboulis qui relient les corniches bordières du plateau aux plaines environnantes.

A ces deux sites correspondent deux types de champs différents. Dans les plaines et sur les glacis sableux à faible pente, les murettes de pierre sont relativement espacées, de 5 à 10 m en général. Elles consistent le plus souvent en un simple alignement de grosses pierres de 30 à 40 cm de côté, posées côte à côte. Assez rarement, deux ou trois épaisseurs de pierres esquissent un petit mur construit. Les alignements suivent grossièrement la direction des courbes de niveau et ces champs à murettes, qui peuvent être parfois très longs, conservent la pente naturelle des glacis où ils ont été établis.

Les talus d'éboulis sont aménagés en *terrassettes* qui mettent à profit les irrégularités naturelles du versant. De petits murs barrent les intervalles entre les blocs parfois énormes, à l'amont desquels un petit replat sableux s'esquissait déjà naturellement. Ailleurs, quand le talus de débris présente un manteau de blocs plus fins et plus réguliers, le dégagement de terrassettes sableuses résulte d'un travail plus systématique qui a consisté à grouper les grosses pierres en petits remparts semi-circulaires qui dégagent et protègent à la fois, à l'amont, des replats sableux d'étendue réduite (de un à quelques mètres carrés en général). Les terrassettes sont de forme et de taille extrêmement variées, mais elles couvrent en général tout le versant en utilisant au maximum la superficie disponible. On distingue parfois des traces de chemins, limités par deux murettes parallèles, orientés selon la ligne de plus grande pente ou selon les courbes de niveau. Il est cependant assez exceptionnel que ces champs de versant prennent l'apparence de véritables « terrasses » construites, à surface horizontale, limitées par un mur élevé (photo 2). Le plus souvent, il ne s'agit que de « terrassettes », à pente sensible, de faible étendue et de forme arrondie.

On trouve souvent, à la base de ces talus d'éboulis, quelques champs à murettes du premier type, qui relaient les terrassettes à l'endroit où la pente diminue brusquement à la naissance du glacis d'aval. Il est naturellement possible que les plaines sableuses de piémont aient été également cultivées à plus grande distance

du versant, mais leur pente insensible et l'éloignement plus grand des pierres disponibles expliqueraient dans ce cas qu'aucune murette n'y ait été construite, de telle sorte que ces champs de plaine ne peuvent avoir laissé de traces.

b) *Rapports avec les ruines gangara.*

En règle générale, ces terroirs ont été observés à proximité immédiate de ruines gangara de types divers. Le problème se pose de la nature et du rôle des constructions en plus ou moins bon état qu'on retrouve partout dans les deux massifs et il importe de le discuter rapidement. Est-il possible de considérer ces bâtiments comme les restes des *villages* où habitaient les cultivateurs constructeurs de terrasses ?

Le type le plus courant est la cabane de pierres sèches, généralement ronde, exceptionnellement carrée, d'assez petites dimensions (diamètre intérieur : 1,90 m ; hauteur : 1,70 m). Les murs épais sont formés de deux parois de grosses pierres soigneusement disposées, l'intervalle étant rempli de petits cailloutis. La cabane se ferme vers le haut par une coupole très aplatie formée de pierres plates débordant les unes sur les autres. Une porte basse (h. : 0,90 m ; l. : 0,45 m), orientée le plus souvent vers l'Ouest ou le Nord, donne accès à la cabane. Ces constructions sont généralement perchées soit sur de gros blocs des talus d'éboulis, soit au sommet des corniches, où elles se groupent en ensembles de quelques unités ou quelques dizaines d'unités. Elles sont le plus souvent isolées, parfois jointives. Leur taille paraît trop petite pour qu'elles aient pu servir d'habitations. Il est plus vraisemblable qu'elles ont joué un rôle de resserres ou de greniers. On doit, dans ce cas, les imaginer couronnées d'un toit de paille, indispensable pour abriter de la pluie ce qui a pu y être entreposé.

Parfois, ce sont des *maisons allongées*, généralement flanquées d'une cour enclose d'un mur de pierres sèches que l'on observe. Les dimensions sont plus grandes (4 m sur 1,10 m) et il est possible cette fois que ces bâtiments aient été habités par les hommes. La construction est soignée et assez énigmatique. Les restes de murs sont plus hauts vers les deux extrémités parfois arrondies en demi-cercle, les pierres y sont souvent disposées verticalement, tandis que les longs murs, plus bas, sont faits de pierres empilées horizontalement. Une banquette intérieure court souvent le long d'une partie des parois.

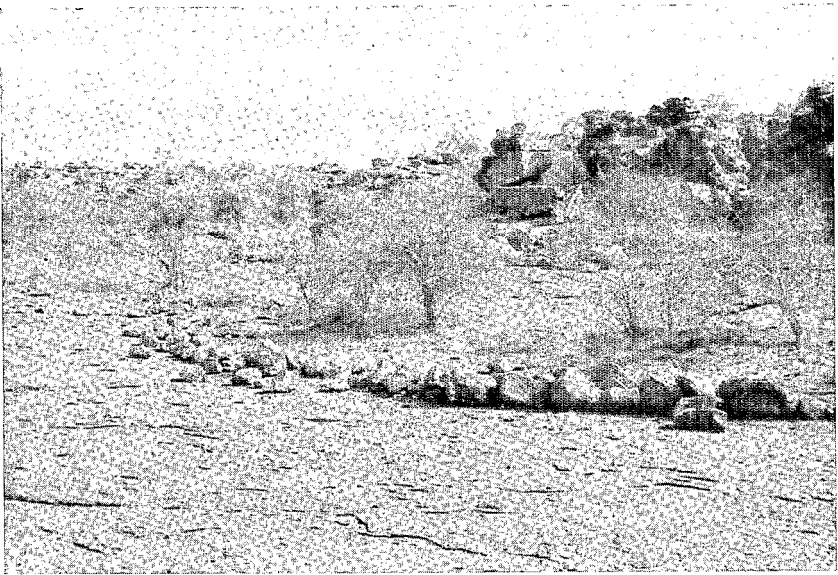
Des *cercles de pierres*, posées horizontalement ou dressées, s'ob-



PHOTO 1. — Aïn Kettania : versant aménagé en terrassettes (photo S. Daveau).



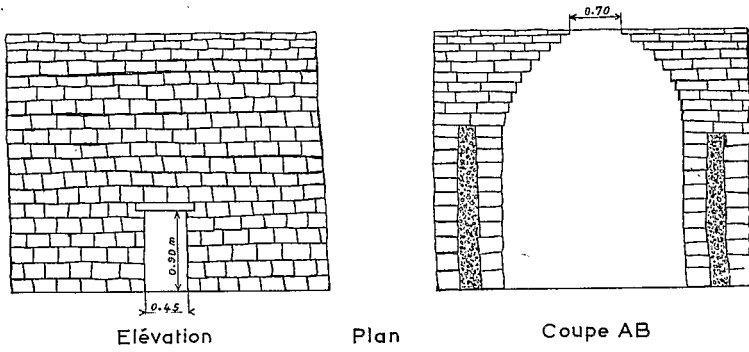
PHOTO 2. — Akreerāi : terrasse exceptionnellement bien aménagée sur le flanc du piton rocheux portant des ruines de cabanes rondes et dominant la plaine intérieure perchée à 170 m d'altitude qui est elle-même aménagée en champs à murettes (photo S. Daveau).



PHOTOS 3-4. — Ain Nouinighel : Ruines de champs à murettes à 215 m d'altitude relative ; les alignements de pierre servaient à retenir la pellicule de sable qui recouvrait à l'amont la dalle de grès ; ce sable a été, depuis, partiellement érodé et l'alignement de pierres, lui-même, est parfois disjoint. Des abris sous roches, où ont été récoltés de nombreux débris de poterie, s'observent sous les gros blocs de l'arrière-plan (photos S. Daveau).

Coupe et élévation d'une case ronde  
à Aïn Nouinighel.

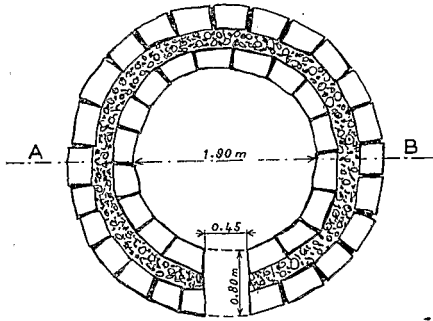
②



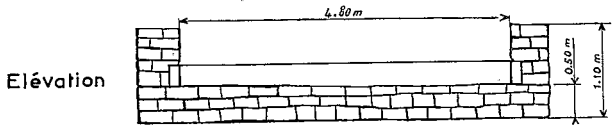
Elévation

Plan

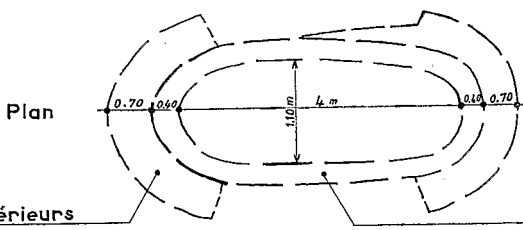
Coupe AB



Plan et élévation d'une construction allongée  
à Soumas



Elévation



Plan

petite murette intérieure  
formant banquette

murs extérieurs

FIG. 2.



servent parfois, isolés, en petits groupes, ou constituant des ensembles importants de cercles de toutes tailles, les plus petits étant généralement contenus dans des circonférences plus vastes. Lieux de culte ? sépultures ? soubassements de cases ou de greniers faits de banco ou de branchages et qui n'auraient pas laissé de traces ? Il est impossible de choisir pour le moment entre ces hypothèses. Des *pierres levées* isolées s'observent aussi parfois.

Quelques *constructions plus importantes* existent çà et là, murs relativement élevés, ou même maisons carrées de 7 à 8 m de côté, où se distingue encore une subdivision en pièces carrées ou rectangulaires.

Des débris de poterie ornée, parfois engobée, sont généralement associés aux champs et aux constructions, particulièrement abondants dans les *abris sous roche* aménagés qui parsèment les talus d'éboulis, découpés en terrassettes, ou s'ouvrent à la base des gros blocs supportant les cabanes rondes. De petits fragments de scories, des meules plates à broyer le grain, de rares perles, ont été aussi observés sur ces sites.

Un inventaire systématique des sites archéologiques les plus riches (lever du plan, fouilles en profondeur) serait nécessaire pour que la destination de ces diverses ruines apparaisse sans ambiguïté et que se manifestent les rapports existant entre les divers types de constructions, comme entre celles-ci et les terroirs qui leur sont associés. Nous ne pouvons pour le moment que donner un relevé rapide des principaux sites reconnus.

c) *Description sommaire des sites visités.*

TAGANT.

*Lerneg Larma* (vallée de l'Oued Bouraga).

- Constructions de pierres sèches (cabanes rondes et maisons allongées) sur le versant ouest de la vallée,
- champs à murettes au pied du versant est.

*Soumas.*

- Champs à murettes couvrant une vaste étendue sableuse du plateau,
- maisons allongées groupées sur un piton rocheux,
- poterie, meules.

*Akreraï.*

- Éboulis aménagés en terrassettes et plaine intérieure à 170 m d'altitude relative aménagée en champs à murettes,
- quelques cabanes rondes,
- poterie.

*Passe de Nega.*

- Replat à 110 m d'altitude relative aménagé en champs à murettes sur une très vaste étendue,
- cabanes rondes ou carrées sur les deux rebords de corniche qui encadrent le replat,
- nombreux abris sous roche aménagés,
- murs, maisons à pièces multiples, cercles de pierres,
- poterie.

ASSABA.

*Aïn Kettania.*

- Talus d'éboulis aménagé du haut en bas en terrassettes, au Sud de la source,
- poterie, débris de scories,
- cercles-de-pierres et murs à la base du versant,
- ni cabanes, ni maisons n'ont été découvertes en un après-midi de recherches. Il faut toutefois signaler que la corniche n'a pu être escaladée, alors qu'elle l'aurait été aisément au prix d'un aménagement sommaire.

*Aïn Bagra.*

- Tout le bas du versant et le glacis incliné qui lui fait suite à l'aval sont aménagés en terrassettes et champs à murettes sur au moins 700 ha,
- chemins, quelques abris sous roche, quelques pierres dressées et cercles de pierres,
- pas de constructions,
- poteries et scories sur le cône de sable rouge accolé au versant.

*Aïn Nouinighel.*

- Champs à murettes dans la plaine sableuse qui domine la gorge où se trouvent les gueltas (215 m d'altitude relative par rapport à la plaine),
- abris sous roche, poterie,
- nombreuses cabanes rondes, souvent accolées.

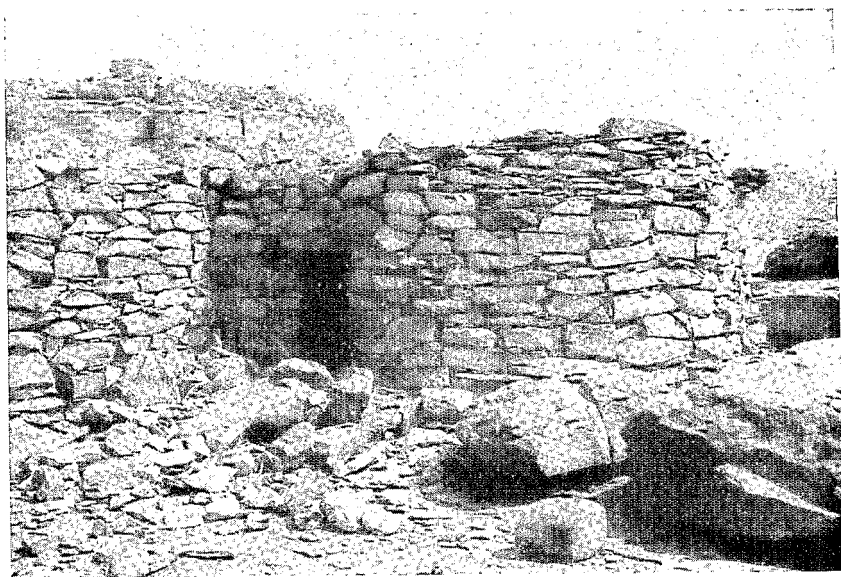


PHOTO 5. — Aïn Nouinighel : Cabanes rondes accolées, intactes (photo S. Daveau).

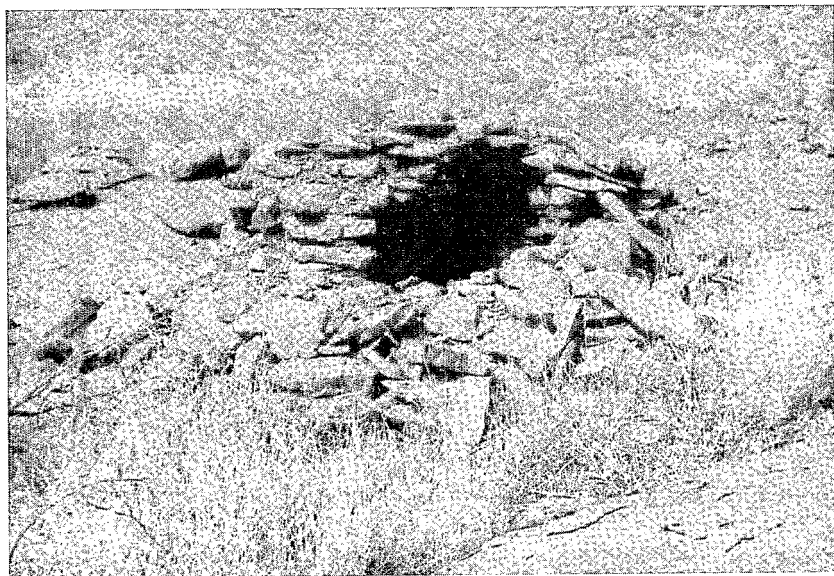


PHOTO 6. — Aïn Nouinighel : Cabane ronde éventrée, montrant l'appareillage des murs et la technique de couverture (photo S. Daveau).

*Aïn Séoudet.*

- Nombreuses cabanes rondes sur les plateaux (altitude relative + 35 m),
- rares champs à murettes sur le rebord des plaines sableuses,
- abris sous roche, poterie, cercles de pierres.

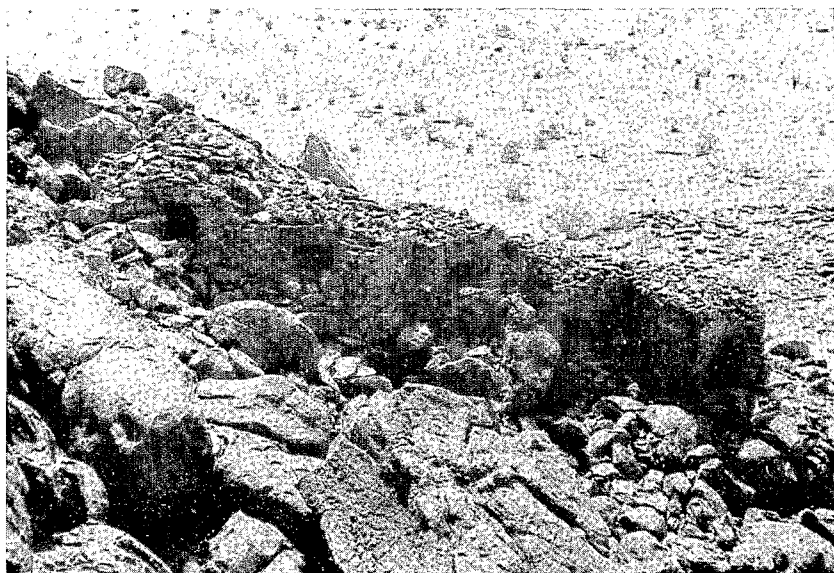


PHOTO 7. — Passe de Néga : Ensemble de cabanes en pierre sèche, de plan carré, accolées, sur le talus d'éboulis qui domine le replat sableux aménagé en champ à murettes que l'on distingue à l'arrière-plan (photo S. Daveau).

*Dioubali.*

- plaine intérieure aménagée à sa périphérie en champs à murettes,
- vaste ensemble de cercles de pierres levées de diamètres variés,
- poterie, perles, terre calcinée.

**Les problèmes soulevés.**

Les observations faites soulèvent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. On peut classer ceux-ci en deux ensembles :

- 1) comment étaient utilisées les installations observées ?

2) sont-elles toutes contemporaines et peut-on essayer de les dater ?

a) *Utilisation de ces terroirs.*

Il faut d'abord indiquer clairement que ces terrassettes et champs à murettes n'ont pu en aucune façon être associés à une culture irriguée, comme c'est normalement le cas pour les aménagements comparables en pays méditerranéen (cf. 1). S'il est fort possible que des cultures irriguées ou de bas-fonds inondables aient été pratiquées par les Gangara, ce fut dans des sites différents de ceux où sont situés les champs à murettes, généralement à l'aval, dans la plaine (mares d'épandage) ou auprès des sources.

Les aménagements observés sont liés à la *culture sous pluie*. Ils s'apparentent étroitement à ceux qui sont pratiqués par de nombreuses populations de paysans noirs établis sur des sites de collines dans les zones sahélienne sud et soudanaise. Les terroirs gangara rappellent d'autant plus les terroirs dogon du plateau et de la falaise de Bandiagara que le paysage morphologique et végétal est plus semblable entre ces deux régions. Mais des terrasses analogues existent aussi plus au Sud, par exemple dans le Nord du pays mossi (région de Kaya), en pays bwa (région de Houindé), chez les Birifor, les Dagari, les Lobi (cf. 9).

Il s'agit toujours à la fois de lutter contre l'érosion en nappe ou le ravinement qui risquent d'appauvrir ou même de détruire des champs en pente sensible et où la pellicule sableuse est souvent mince sur un soubassement rocheux, et d'épierrer des champs naturellement encombrés de blocs. Le choix de tels sites, apparemment peu favorables, doit s'expliquer souvent par des considérations de sécurité. S'y ajoute aussi le fait que les sols de versant, nourris incessamment par la désagrégation des roches, sont souvent naturellement plus riches que les sols de plaine. Ils tendent en tout cas à le devenir dans la mesure où, champs fixes d'un terroir permanent, ils impliquent nécessairement la pratique d'un certain degré de fumure végétale et animale.

Ils sont donc la marque de l'enracinement durable d'une population paysanne maîtresse de techniques de culture suffisamment savantes. Or les conditions climatiques actuelles rendent impossible, sur la plus grande partie des régions couvertes par les ruines gangara, l'existence d'un tel type de civilisation.

A quelle latitude peut-on en effet actuellement fixer la limite de la culture sous pluie ? Il convient d'abord de distinguer la culture sous pluie dans son acception la plus stricte : culture

sèche, culture dans laquelle l'apport en eau au sol est exclusivement le fait des pluies, de la culture de bas-fond dans laquelle l'apport au sol de l'eau de pluie est accru par le ruissellement des pentes. Cette seconde forme de culture prolonge vers le Nord la culture sèche et permet de pallier dans une certaine mesure, les insuffisances et surtout les irrégularités des précipitations.

On peut voir des champs de culture sèche sur les dunes (1) entourant les villages des Peuls Foulabé de Kaiwallah, Haïkama, Chig, El Moudéré, tous situés sensiblement sur le parallèle de Kankossa. Ces champs ne portent que du petit mil, le gros mil exigeant les terres et l'humidité des bas-fonds. Cette culture sèche donne une récolte chaque année. Pour les cinq dernières années : la récolte a été déficitaire en 1959, 1960, 1961, elle a été suffisante en 1958 et 1962. Or la station météorologique de Kankossa a enregistré les hauteurs d'eau suivantes :

1958 : 528 mm	1959 : 396 mm	1960 : 276 mm
	1961 : 305 mm	1962 : 512 mm

La hauteur moyenne annuelle peut être évaluée à 457 mm (2).

A l'Ouest du massif de l'Assaba d'autres Foulabé pratiquent la culture sèche à une latitude comparable dans les villages d'Agneitir et Akleila. De même les gros villages Soninké les plus septentrionaux : Ndiéo, Dafor, Bouanzé, Artémou et même Djajibine (15° 45') s'y adonnent. Mais Soninké et Foulabé, dès l'hivernage, en raison de la pression démographique, recherchent un complément en mettant en culture les bas-fonds. Ces cultures de bas-fonds peuvent atteindre la latitude de Hassi Sidi et du lac el Beheir (16° 30' N). Nous avons même vu à Bou Batha, par 16° 55' N, un champ de bas-fond cultivé par des haratin Tadjakant, mais il ne s'agit plus là que d'une culture épisodique.

Cette limite nord des cultures sous pluie n'est pas une donnée purement naturelle. Elle résulte pour partie d'un équilibre actuel et précaire entre les poussées des trois peuples en présence, Maures, Peuls et Soninké. Il semble pourtant que tout genre de vie basé principalement sur la culture sous pluie cesse d'être possible avec une pluviosité moyenne annuelle inférieure à 400 mm, surtout en raison du risque de plus en plus grand, quand on va vers le Nord,

(1) Il s'agit de dunes sahéliennes fixées, aux pentes très adoucies, formant une succession de dômes aplatis.

(2) La station n'existant que depuis 1953, nous avons calculé la moyenne trentenaire en corrigeant la moyenne 1953-62 par un coefficient fonction des résultats enregistrés sur trente ans dans les stations voisines.

de voir se succéder des séries catastrophiques d'années déficitaires, où le mil sèche entièrement sur pied.

Or, si les ruines les plus méridionales rencontrées, celles de Diou-bali, sont situées un peu au Sud de cette limite, les terroirs les plus septentrionaux, ceux de Lerneg Larma et de la passe de Nega, ne doivent guère recevoir actuellement plus de 200 mm de pluie en moyenne annuelle.

Ceci conduit donc à supposer que ces régions devaient recevoir, au moment où leurs terroirs étaient fonctionnels, une quantité de pluie au moins double de l'actuelle. Il y aurait eu dans ces régions, *une oscillation climatique négative* de quelques 200 mm, soit un décalage des isohyètes d'environ 200 km vers le Sud, si l'on se réfère à leur espacement actuel.

Sans doute peut-on discuter ces chiffres. En particulier, si la modification climatique n'a pas été seulement quantitative mais qualitative, si l'on suppose que l'ancien régime des pluies a pu être un peu plus régulier que l'actuel, il est possible qu'un total annuel quelque peu inférieur à 400 mm ait pu suffire à alimenter une culture sous pluie viable. Inversement, il est possible que des terroirs existent encore plus loin vers le Nord que ceux qui ont été vus. Des ruines gangara sont signalées dans le Nord du Tagant et dans la région du Dhar de Tichit. Si des champs leur sont associés, leur culture implique alors une oscillation climatique d'amplitude encore plus grande.

Mais, de toute façon, l'existence même de l'oscillation climatique ne semble pas niable. Un autre problème est de la dater.

#### b) *Problème chronologique.*

Dès qu'il s'agit de préciser la chronologie du phénomène, en effet, des obstacles surgissent : imprécision des traditions lorsqu'elles relatent des événements antérieurs à la troisième génération, absence dans les sites découverts de « fossile directeur ».

L'aspect des ruines peut donner des indications précieuses, encore faut-il tenir compte des nombreux facteurs qui peuvent intervenir :

— le matériau utilisé : par ex. les cases rondes d'Aïn Séoudet construites en plaquettes de desquamation des grès ont moins résisté aux intempéries que celles d'Aïn Nouinighel édifiées à l'aide de blocs quadrangulaires de grès quartzitique :

— l'exposition aux vents dominants : là encore, les constructions d'Aïn Nouinighel ont été protégées des tornades venues de l'Est par une crête de grès qui couvre tout le site dans cette direction ;

— les dégâts occasionnés par les animaux sauvages hyènes, panthères, caracals et surtout singes dont les traces sont fréquentes autour des ruines,

— enfin les destructions causées par les bergers et les femmes maures recherchant avec avidité perles et bijoux en or ; ceci explique d'ailleurs que toutes ces stations soient si strictement pauvres en « mobilier », à l'exception, bien entendu, des débris de poterie.

La diversité des causes d'altération ne permet donc pas d'esquisser une chronologie : telle ruine qui paraît plus vieille qu'une autre peut être plus récente.

Tout au plus peut-on dire que dans cette zone sahélienne exposée aux vents d'Est et aux tornades, la plupart des constructions sont encore très aisément identifiables dans leur architecture ; très peu donnent le spectacle d'un amoncellement chaotique de blocs ; au contraire certaines sont encore intactes avec l'appareillage en dalles refusées de leur toiture (photo 5).

L'état des champs et le degré de conservation des murettes et terrassettes peut également être un indice. Au pied des grands talus d'éboulis, la plupart des champs de bas de versants sont difficilement reconnaissables : les murettes ayant été disjointes sous l'effet du ruissellement ou du passage des troupeaux. Par contre les terrassettes étagées aux flancs des versants ont généralement conservé leur architecture, le sol sableux y est encore épais, supportant un tapis de graminées et de papilionacées et même quelques touffes de *Boscia senegalensis*, *Commiphora africana* et *Euphorbia balsamifera*. Ce n'est que sur les champs établis à la périphérie des plaines intérieures sur la pellicule sableuse qui recouvre l'amont des glacis rocheux que l'on peut réellement déceler les ablations opérées par le ruissellement (fig. 3 et photos 3 et 4). Dans ce cas, les eaux ont été généralement impuissantes à mouvoir les pierres (gros blocs de 30 à 40 cm de large) de la murette, mais elles ont enlevé une part appréciable du sol.

Le site de Dioubali offre un intérêt particulier. Une plaine sableuse intérieure domine le Baten de 80 m environ, offrant un refuge appréciable en cas de guerre. L'eau est accessible partout à faible profondeur et donne naissance à une source pérenne. De tels avantages font que, sur le même site, Gangara et Maures se sont succédés. Les occupants actuels appartiennent à la puissante confédération des Ahel Sidi Mahmoud : le campement du chef et des nobles est installé près des ruines gangara, quelques troupeaux paissent la steppe environnante ; les serviteurs ont



aménagé des champs de mil dans les bas-fonds et planté quelques dattiers ; le gros du cheptel a été confié aux tributaires dont le campement s'étale, dans le Baten, à l'orée d'une tamourt. D'après les anciens, Dioubali était occupé par les ancêtres des habitants de Dafor (gros village soninké à 22 km de là, créé en 1905) qui auraient émigré vers le Sud il y a environ cent ans.

L'érosion dans les champs établis sur glaci. ③  
Aïn Séoudet.

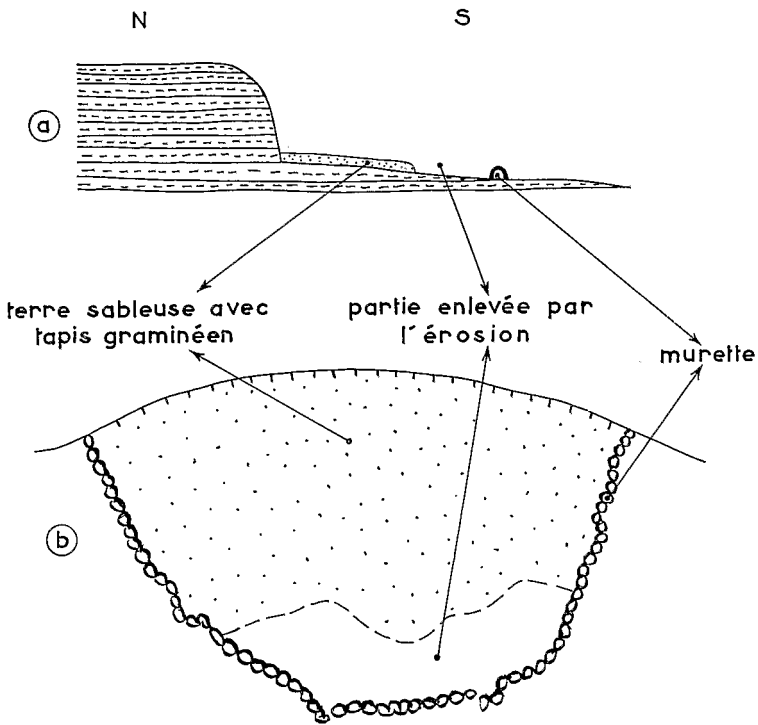
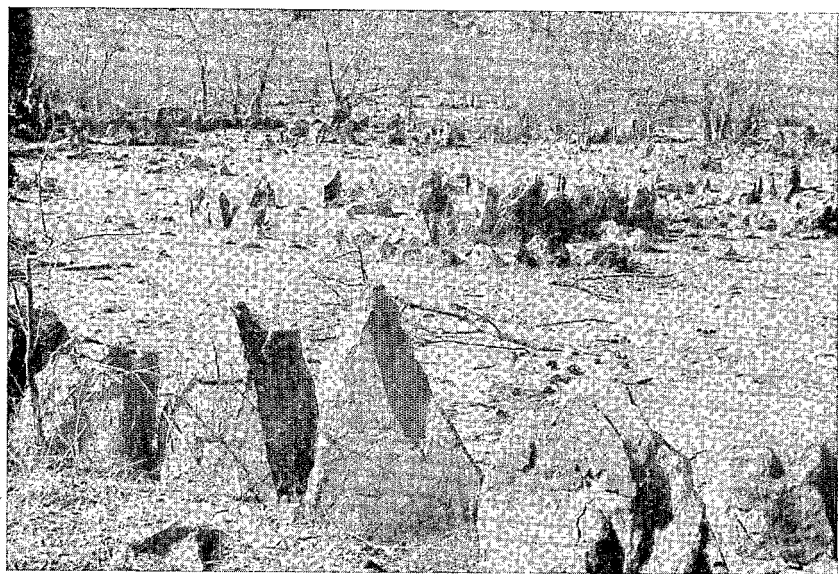
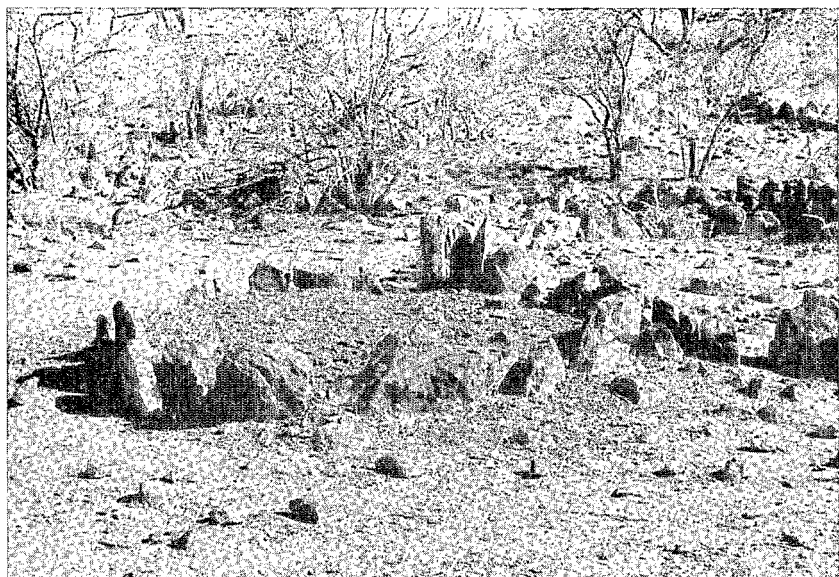


FIG. 3.

Pour quelle cause, notre chroniqueur improvisé ne le savait. Le vieux chef des Ulad Tenakya expliquait le départ des Gangara de Lakheiza (Tagant) vers la « mer » (*id est* le Sénégal) par des épidémies.

Cette explication n'est pas improbable ; de nos jours encore,



PHOTOS 8-9. — Dioubali : Deux aspects du rebord de la plaine couvert de cercles de pierres levées de toutes tailles ; sur la photo n° 8, on distingue le remplissage du cercle central par de la terre calcinée et rougie (photos S. Daveau).

*Bulletin de l'IFAN*, t. XXV, série B.

certaines épidémies, de variole par ex. ravagent campements et villages et peuvent inciter les survivants à émigrer. Il semble cependant raisonnable de faire intervenir d'autres causes ; diminution de la pluviosité rendant la culture sur terrasses de plus en plus aléatoire ; surtout difficultés accrues entre Soninké et Maures. La tradition orale soninké, telle que nous l'avons recueillie à Sélibali, de la bouche de M. Hamady Koné, peut nous apporter des indications appréciables. Les Soninké occupaient jadis les plaines et les montagnes de la Mauritanie centrale : Assaba, Hodh, Tagant et même Adrar méridional : leur chef s'appelait Makha Malé Touo Soumaré ; les Maures survinrent, les guerres éclatèrent et les Soninké furent contraints d'abandonner les plaines aux pasteurs arabo-berbères et de se réfugier dans la montagne.

Comme les rezzou maures leurs interdisaient toute incursion dans la plaine, ils durent laisser leurs champs et inventèrent la culture en terrasse. Comment cette « invention » s'est-elle effectivement réalisée, faut-il faire intervenir des liens avec les autres peuples créateurs de terrasses comme les Dogon, les Dagari : la tradition est muette à ce sujet. Il semble néanmoins acquis que cette culture savante a été créée sous la pression du danger.

Des tentatives de rapprochement entre Soninké et Maures eurent lieu et la tradition rapporte que Makha Malé maria ses filles à des chefs beidanes ; mais ces alliances restèrent éphémères et l'insécurité demeurant, les Soninké, peu à peu, émigrèrent vers le Sud.

A la fin du xix<sup>e</sup> s. tous les villages gangara de la montagne étaient abandonnés et les Soninké s'étaient regroupés dans les villages, le long du fleuve en aval de Bakel, ainsi que dans trois centres du Guidimakha : Sélibali, Guémou et Kumba Ndaw.

Au début du xx<sup>e</sup> s., l'arrivée des Français détermina un double mouvement ; les tribus guerrières maures furent provisoirement rejetées au Tagant puis soumises (1905), tandis que les tribus maraboutiques demandaient l'aman. Les Soninké, peu soucieux de rester dans l'orbite de ces nouveaux voisins trop présents (c'est l'époque des réquisitions), profitèrent de cette pacification pour reconquérir les terres du Nord en établissant de gros villages de clairière dans la savane du Guidimakha ; les terres de la plaine leur suffisant, ils ne réoccupèrent pas la montagne.

Que peut-on déduire de ces données encore éparées et fragmentaires ? Les Gangara étaient vraisemblablement l'un de ces peuples cultivateurs éleveurs, dans la mouvance de l'empire de

Ghana. D'ailleurs les traditions recueillies dans le Tagant à Rachid auprès des Kunta, font état d'une victoire du chef almoravide Abu Bekr ben Omar sur les Gangara à la passe de Khma (Nord Tagant) (cf. 10). C'est ce même chef, qui d'après les chroniques, s'empara de Ghana en 1077. Plus tard, les Gangara ont dû également subir le contrecoup des invasions des tribus arabes Maq'il (xiv<sup>e</sup> s.) et des guerres qui s'ensuivirent entre Arabes et Berbères. On peut espérer que les recherches en cours entreprises par l'Université de Dakar, à Tegdaoust (Rkiz), sur le site présumé de l'ancienne cité berbère Awdaghost, jetteront une lumière nouvelle sur ce problème de datation.

### Conclusion.

L'existence d'anciens *champs de culture sous pluie* à quelques 200 km au Nord de l'actuelle limite de ce mode de culture, semble être la *preuve* d'une importante oscillation climatique négative à l'époque historique à la limite sud du Sahara. Une telle oscillation a été bien souvent admise par de nombreux auteurs, sur la foi d'anciens textes et d'anciennes traditions et en raison de l'existence de ruines urbaines importantes jalonnant vers ces latitudes la bordure sud du désert. On pouvait toutefois toujours se demander si l'existence d'une vie plus active et mieux enracinée dans cette région aujourd'hui peuplée seulement par quelques nomades, ne résultait pas uniquement de conditions humaines différentes, donnant en particulier une importance beaucoup plus grande au trafic caravanier à travers le Sahara.

La découverte des terroirs gangara semble démontrer que cette civilisation de bordure désertique reposait sur une base agricole stable, bien enracinée, relativement dense et capable de produire des céréales en abondance.

Si une péjoration récente du climat semble ainsi démontrée en ce qui concerne la zone sahélienne nord de la Mauritanie, il ne serait toutefois pas légitime d'extrapoler ce résultat en l'étendant aux régions situées plus au Sud. Rien ne prouve qu'une avancée plus septentrionale de la « mousson » aux dépens du désert, ait obligatoirement signifié une intensification des pluies dans la zone soudanaise. Il est possible que le phénomène se soit rapidement amorti vers le Sud. Ses répercussions sur la vie des hommes sont, en tous cas, particulièrement nettes dans la zone la plus sèche, où passe le seuil climatique autorisant un mode de vie basé sur l'agriculture sous pluie.

L'importance même des conclusions paléogéographiques auxquelles nous a mené la découverte de ces terroirs gangara, incite à souligner l'intérêt que présenterait la poursuite de recherches systématiques en ce domaine.

Il faudrait, en particulier, par un lever précis des principaux sites reconnus ou que l'on pourrait encore découvrir, et par l'étude de leur « mobilier » (poterie, perles, outils et instruments), établir s'ils se ramènent tous à un même type ou si, comme le suggèrent déjà les observations faites, on ne peut en distinguer plusieurs variétés. Dans ce cas, il faudrait étudier leur répartition régionale et chercher si elle ne peut permettre des hypothèses plausibles sur la datation de ces villages et terroirs.

Il est assez probable que les Gangara ne se sont repliés que peu à peu vers le Sud. Peut-être certains sites montagnards méridionaux n'ont-ils été mis en valeur qu'après abandon d'établissements plus septentrionaux, par des populations reculant par étapes devant un assèchement toujours plus rigoureux. De même, la date de création de ces terroirs montagnards pourrait-elle peut-être être précisée. Les Gangara semblent avoir été tout d'abord des cultivateurs de plaine qui ne se seraient réfugiés en terrain difficile que devant la poussée maure. Ce repli a-t-il eu lieu partout vers la même date dans le domaine considéré ?

Quelques indices confirment que des villages de cultivateurs sédentaires ont dû exister en plaine. Dans l'étroite zone de dunes vives qui encerclent vers l'Ouest Moudjéria, les dépressions interdunaires font apparaître des sables blancs reposant sur des niveaux calcaro-argileux de type GB 2 (1) et qui sont bourrés d'abondants débris de poterie. De même, au pied de la butte témoin de Gandega, au Sud-Est du Tagant, une colline de sable blanc couronnée cette fois d'un niveau induré de type GB 2, comporte elle aussi de nombreux débris de poterie. Dans aucun des deux sites n'ont été trouvés, au cours d'une prospection rapide, d'outils de pierre, alors que ceux-ci sont abondants, sur des sites analogues, dans les stations situées vers le Nord. Ainsi se trouve posé le problème des rapports de l'époque « Gangara » avec l'optimum pluvial « néolithique » si nettement caractérisé au Sahara. Les terroirs perchés du Tagant et de l'Assaba témoigneraient-ils de la dernière étape d'un repli vers le Sud des cultivateurs néolithiques noirs ? Ou bien les cultivateurs n'ont-ils jamais

---

(1) Formation palustre ou lacustre définie par Th. MONOD (Majabat, p. 118-124 et sq.) et que cet auteur rapporte au pluvial néolithique.

dépassé vers le Nord le massif du Tagant ? La période Gangara marquerait-elle la prolongation jusqu'à une époque très récente du pluvial néolithique sur la bordure sud du Sahara ? Ou bien une oscillation sèche s'est-elle intercalée entre les deux ?

Des études archéologiques précises seraient indispensables pour confirmer ou infirmer ces hypothèses. Elles devraient s'appuyer sur une étude attentive des formations et du modelé quaternaires des sites reconnus. Peut-être des analyses polliniques ou des datations au carbone 14 seraient-elles aussi à envisager pour tenter de préciser cette chronologie ? Ces études gagneraient aussi beaucoup à être menées en liaison avec des recherches ethnologiques chez les populations soninké dont aucune étude scientifique n'a été faite jusqu'à ce jour. Il faudrait recueillir soigneusement les traditions de ces populations, étudier leur artisanat et leur actuelle organisation sociale et, tout particulièrement, la trace de celle-ci dans le paysage (structure des villages et des terroirs), pour établir si des rapprochements seraient susceptibles d'éclairer la signification des restes archéologiques retrouvés.

Il semble qu'il y ait là un matériel de choix dont l'étude pourrait éclairer singulièrement l'Histoire de cette frange sud du Sahara dont les traditions orales et les textes arabes évoquent l'ancienne splendeur, tout en permettant de préciser et de dater une évolution climatique récente dont les conséquences ont dû être sensibles sur le modelé et sur le peuplement animal et végétal naturel des mêmes régions.

---

### BIBLIOGRAPHIE

1. DESPOIS, J. — La culture en terrasses dans l'Afrique du Nord. *Annales*, 1956, p. 42-50.
2. DU PUIGAUDEAU, O. et SENONES, M. — Peintures rupestres du Tagant (Mauritanie). *Journ. Soc. Afric.*, 1939, 9, p. 43-70, 204 fig.
3. DU PUIGAUDEAU, O. — Les civilisations disparues. Vestiges Gangara. *Paris, Illustration*, n° 119, 10-1-1948, p. 43-45, 1 carte, 6 phot.
4. HUGUET, Cap. — Les populations primitives de l'Adrar mauritanien, les sites bafour de la subdivision d'Atar et quelques autres. *L'Afr. franc. Rens. Col.*, n° 3, mars 1927, p. 119-125, 1 carte.
5. JACQUES-MEUNIE, D. — Cités anciennes de Mauritanie. *Paris, A. M. G.*, 1961, 195 p., 35 fig., 80 gravures.
6. LUCAS, A. J. — Considérations sur l'ethnique maure et en particulier sur une race ancienne les Bafour. *Journ. Soc. Afric.*, 1931, 1, p. 151-194.

7. MAUNY, R. — Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie. *Dakar*, 1961, *Mém. IFAN*, n° 61, 587 p., 111 fig.
  8. MUNIER, P. et A. P. — Ruines gangara dans l'Assaba (Mauritanie). *Not. Afric.*, avril 1957, n° 74, p. 34-35, 1 carte.
  9. SAVONNET, G. — Méthodes employées par certaines populations de la Haute-Volta pour lutter contre l'érosion. *Not. Afric.*, avril 1958, n° 78, p. 38-40, 1 carte, 3 fig.
  10. TOUPET, Ch. — La vallée de la Tamourt en Naaj (Tagant). *Bull. IFAN*, série B, 1958, 20, p. 68-110, 6 fig., 3 carte h. t.
-